

Après délibération, il est

Résolu : D'autoriser le surintendant à engager un autre homme pour remplacer ledit M. Rioux.

6.—Soumis et lu un rapport du surintendant des Parcs demandant un crédit additionnel de \$200. pour l'émondage des arbres sur l'Île Sainte-Hélène.

7.—M. le président donne lecture d'une lettre de M. Charlebois, dans laquelle ce dernier fait certaines suggestions au sujet du concours qui doit être organisé pour la préparation d'un plan pour l'embellissement de l'Île Sainte-Hélène.

Après délibération, il est

Résolu : De nommer une sous-commission composée de M. le président et de M.M. les échevins Resther, Lavallée et McKenna, et de l'autoriser à annoncer qu'un concours est ouvert à tous les architectes pour le meilleur plan des améliorations à faire à l'Île Sainte-Hélène.

8.—Soumise et lue une lettre de M. Albert Goedike, représentant la Fanfare de l'Immaculée Conception, offrant de donner des concerts gratuits au Parc Bellerive et au square Dézéry.

Après délibération et après avoir demandé à M. Goedike s'il consentirait à donner ces concerts au square de la Place Viger, et sur sa réponse affirmative, il est

Résolu : D'accorder l'autorisation demandée, sujette au contrôle de la Commission des Parcs et Traverses et aux conditions suivantes, savoir :

(1) Ces concerts seront gratuits aussi bien pour la Ville que pour le public.

(2) La Fanfare de l'Immaculée Conception donnera deux concerts par semaine (ou plus, si elle le désire), au square de la Place Viger ou à tout autre endroit qui lui sera désigné par le surintendant des Parcs.

(3) La Ville ne s'engage pas à fournir l'éclairage requis dans le dit parc ;

(4) Le présent privilège pourra être révoqué en aucun temps sur simple résolution de la Commission des Parcs et Traverses.

(5) L'octroi de cette permission ne devra pas être interprété comme privant la Ville du droit d'accorder à qui que ce soit le privilège de donner des concerts dans les parcs et squares ;

(6) Ce privilège n'est accordé que pour la présente saison d'été (1909).

9.—M. le Président soulève la question des concerts publics dans les parcs et squares.

Et, après délibération, il est

Résolu : De présenter au Conseil un rapport demandant un crédit de \$1,800 pour donner des concerts gratuits dans les parcs et squares, par soumissions publiques.

10.—*Résolu* : De présenter au Conseil un rapport au sujet de l'éclairage à la gazoline, expliquant la situation et demandant que la question soit mise à l'étude.

11.—*Résolu* : Qu'une Sous-Commission composée de M. le président, de M.M. les échevins Lavallée, McKenna et Leclaire soit nommée pour visiter le terrain acheté par la Municipalité DeLorimier pour y établir un parc.

12.—M. le président soulève la question de la construction d'un quai à l'Île Sainte-Hélène et demande à M. l'échevin Giroux s'il permettrait à cette Commission d'employer M. Howard, sous-inspecteur de la Ville, pour l'aider dans cette affaire. M. Giroux répond que tous les ingénieurs de son département sont trop occupés et qu'il ne peut pour le moment se dispenser des services d'aucun d'entre eux.

Après délibération.

MM. Lamarre et Perron donnent leur opinion sur cette question, dont l'étude est remise à la prochaine assemblée.

13.—*Résolu* : De remettre à la "Sicily Asphaltum Paving Co." et à La Compagnie de Construction et de Pavages Modernes, les dépôts faits par lesdites Compagnies en garantie de l'exécution de leur contrat pour le pavage en asphalte du square Victoria.

Ajournement.

H. H. DANSEREAU,

Secrétaire pro tempore.

After deliberation, it was

Resolved : That the Superintendent be authorized to engage a new man to replace said Mr. Rioux.

6.—Submitted and read a report from the Superintendent of Parks, asking that an additional appropriation of \$200 be voted for trimming trees on St. Helen's Island.

After deliberation, it was

Resolved : That a report be made to Council accordingly.

7.—The chairman read a letter from Mr. Charlebois, making certain suggestions concerning the competition to be organized for the preparation of a plan for the embellishment of St. Helen's Island.

After deliberation, it was

Resolved : That the chairman, Ald. Resther, Lavallée and McKenna, be appointed a sub-committee, and that they be authorized to announce that a public competition is opened to architects for the best plan of improvements to be executed on St. Helen's Island.

8.—Submitted and read a letter from Mr. Albert Goedike, representing "La Fanfare de l'Immaculée Conception" offering to give concerts gratuitously in Bellerive Park and Dézéry Square.

After deliberation, Mr. Goedike having been asked if he would consent to give said concerts in Place Viger Square, and on his affirmative reply, it was

Resolved : That the authorization asked for be granted, subject to the control of the Parks and Ferries Committee and on the following conditions, viz :

(1) These concerts shall be free to the City as well as to the public ;

(2) "La Fanfare de l'Immaculée Conception" shall give two concerts a week (or more if they wish), at the Place Viger square, or at any other places to be designated by the Superintendent of Parks ;

(3) The City does not bind itself to supply the light in said park ;

(4) The present privilege may be cancelled at any time, on a simple resolution of the Park and Ferries Committee to that effect ;

(5) The present permission shall not be construed as depriving the City of the right to grant to other parties the privilege of giving concerts in the parks and squares ;

(6) This privilege is granted for the present summer season only (1909).

9.—The Chairman raised the question of public concerts in parks and squares,

And, after deliberation, it was

Resolved : That a report be made to Council asking for an appropriation of \$1,800 to give free concerts in parks and squares, by public tenders.

10.—*Resolved* : That a report be made to Council concerning the lighting by gasoline, explaining the situation and asking that the question be considered.

11.—*Resolved* : That a sub-committee composed of the chairman, Ald. Lavallée, McKenna, Leclaire be appointed to visit the piece of land purchased by the Municipality of DeLorimier for park purposes.

12.—The chairman raised the question of the construction of a wharf on St. Helen's Island and asked Ald. Giroux, who was present at the meeting, if he would allow this Committee to employ Mr. Howard deputy City Surveyor to help them in this matter. Mr. Giroux replied that all the engineers of the Road Department were too busy, and that he could not spare any of them.

13.—*Resolved* : To refund the deposits made by the Sicily Asphaltum Paving Coy, and "La Compagnie de Construction et de Pavages Modernes," in connection with their contracts for the paving of Victoria Square with asphalt.

The Committee then adjourned.

H. H. DANSEREAU,
Secretary pro tempore.